L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Surcoux-Rs. 1[illegible] c. le Numéro.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 30 AVRIL.

Athénée Louisianais.

Séance du 28 avril.

Présiden—M. le Dr. Armand Mercier.

Discussion sur la présence du mercure dans le sol de la Haute-Louisiane, suite.

Acoustique à 4 lieues sur pouvoir mener loin.

"Geoffroy le Troubadour," poème par M. Georges Dessommes.

La reprise de la discussion au sujet de la présence du mercure, à l'état métallique, dans les couches argileuses de la Basse-Louisiane, amène un échange de renseignements aussi intéressants qu'instructifs. M. Jas tient de M. Bringier qu'à la suite d'un écoulement qui se produisit dans la paroisse St-Jacques, en 1842, du mercure fut mis à jour sur tout le parcours du terrain écroulé. En 1867 M. Drouet eut occasion de dire, au Fair Ground, que depuis trente ans on avait constaté l'existence du mercure sur son habitation dans le voisinage de celle de M. Waggaman.

Le Dr Albrecht, ayant appris qu'on signalait aussi la présence du cinabre dans les terrains du troisième district, voulut vérifier le fait. Des enfants, le voyant occupé à sonder le sol, l'interrogèrent avec la curiosité naturelle à leur âge. Le Dr Albrecht s'expliqua. "Nous voyons ce que c'est, répondirent les enfants, vous cherchez ces *petites perles* qui brillent comme de l'argent; venez, nous vous montrerons le bon endroit." Guidé par ses jeunes compagnons, le Dr Albrecht recueillit deux cuillerées de mercure liquide.

M. Dronet a fait voir au colonel Aristide Gérard du mercure qu'il avait ramassé sur son habitation, et lui a assuré qu'à sa connaissance il y en avait aussi près du couvent des St-Jacques.

M. le Dr Roussel cite une circonstance où ce métal découvert sur une des rives du Mississipi, provenait évidemment d'un vase brisé. Cette objection mérite certainement d'être prise en sérieuse considération; mais du mercure a été trouvé sur trop de points différents et éloignés les uns des autres, dans les terres glaises de la Basse-Louisiane, pour que le fait cité par le Dr Roussel, sans être oublié, ne soit pas mis au rang des exceptions. Du reste l'Athénée ne perdra pas de vue cette importante question, et sa gratitude est d'avance assurée à quiconque voudra bien, par une communication adressée à son président, l'aider à éclairer sur ce sujet dont l'étude approfondie peut ouvrir un des chapitres les plus intéressants de la géologie louisianaise.

M. le Président déplie un petit paquet, et montre un jouet dont par des Espagnols à l'anji d'un de ses fils. Ce joujou, si futile en apparence, est tout bonnement un précieux instrument d'acoustique qui peut conduire à de grandes découvertes de télégraphie oraie. Il se compose de deux fiches en carton, ouvertes chacun à une extrémité et fermée à l'autre. Une ficelle, passant par le fond d'un tube, va rejoindre l'autre à une distance de six à huit mètres. La personne qui veut communiquer un message, applique sur sa bouche l'extrémité ouverte d'un tube, tandisque le destinataire colle à son oreille le bout ouvert de l'autre tube. Le message, transmis à voix basse, demeure un secret pour les personnes qui assistent à l'opération, tandisqu'il arrive, en voyageant dans la ficelle, à l'oreille de celui qui l'attend.

"J'engage mes collègues, dit M. le président, à développer cette donnée par des expériences auxquelles chacun se livrera dans la mesure de ses moyens. Qu'arriverait-il si on remplaçait ces deux grossiers tubes en carton par des cornets acoustiques bien faits, et cette ficelle par un cordon de substance animale? jusqu'à quelle distance la voix articulée pourrait-elle se propager distinctement, etc? Une expérience conduit à une autre, et, dans les sciences, quand on cherche on trouve toujours quelque chose. L'acoustique est bien moins avancée que l'optique. On peut prédire gloire et fortune à celui qui découvrira deux instruments qui feront pour l'ouïe ce que le télescope et le microscope ont fait pour la vue."

L'Athénée a la bonne fortune de compter parmi ses rangs un jeune poète, qui, nous osons le prédire, sera bientôt son honneur, son enfant gâté. En lisant son charmant poème *Geoffroy le Troubadour*, M. Georges Dessommes fait circuler, dans l'auditoire qui l'écoute, des fraîcheurs printanières au souvenir desquelles les hommes d'un âge mûr se rangèlent ce qu'ils étaient à vingt ans, à cette époque où la vie ouvrait devant eux les perspectives de l'espérance et du bonheur. C'est le privilége des poètes, âmes croyantes et expansives, dotées de la double faculté de percevoir le beau partout où la nature le met dans ses œuvres, et de le manifester dans un langage qui enchante l'imagination.

Le poème de M. Georges Dessommes nous reporte au milieu d'une de ces phases historiques, où, après une longue torpeur semblable à la mort, l'esprit humain reprend conscience de lui-même et rentre avec éclat dans le mouvement de la vie.

Avant la grande Renaissance au seizième siècle, un réveil partiel mais énergique de l'indépendance de la pensée se manifesta dans le Midi de la France. Le flambeau des lettres et des sciences rallumé par les Arabes et les Juifs d'Espagne, se ranima au foyer de l'antique génie grec, rayonna jusqu'au delà des Pyrénées, et la poésie, tantôt sentimentale tantôt armée des flèches de la satire, reprit dans les chants des Troubadours et des Trouvères. L'enthousiasme de l'amour et de la gloire, en leur donnant la fierté de libre arbitre et l'audace de la raison qui venait tout analyser, les exposait aux foudres de l'Eglise; mais comme ils célébraient la beauté des grandes dames et les processes des puissants seigneurs, ils s'assuraient dans les castels fodaux, au moins pour un temps, un asile contre la persécution.

C'était l'époque des cours d'amour, des *tensons* ou combats littéraires dans lesquels travaux intellectuels tient leur cour et tout leur génie pour conquérir la plus enviable de toutes les couronnes, celle que posent sur le front d'un poète les mains de la femme qu'il admire et dont il s'est inspiré.

L'histoire de Geoffroy le Troubadour, telle que M. Georges Dessommes la raconte dans des vers d'une forme élégante et facile, est bien simple: on pourrait la résumer en lui appliquant ce passage de l'improvisation de Corinne au Capitole:—"Ainsi le Tasse infortuné que vos hommages, Romains, devaient consoler de tant d'injustices, beau, sensible, chevaleresque, rêvant les exploits, éprouvant l'amour qu'il chantait, s'approcha de ces murs comme ses frères de Jérusalem, avec respect et reconnaissance. Mais, la veille du jour choisi pour le couronner, la mort l'a réclamé pour sa terrible fête: le ciel est jaloux de la terre, et rappelle ses favoris des rives trompeuses du temps."

Geoffroy est un de ces pauvres enfants qu'on expose au bord d'un chemin (cela vaut encore mieux que de les tuer). Des paysans compatissants le recueillent. A seize ans des émotions confuses et mystérieuses font battre son cœur, son âme s'entrouvre, le rayon de l'intelligence y pénètre, il rêve, il espère, il chante, enfin le voilà poète. Un vieillard, qui a reçu de lui l'hospitalité, lui dit avant de le quitter: "Je sais ce qui te manque, et vais te dire où le trouver. Là-bas, bien loin, vers le Nord, j'ai vu une adorable enfant, porte aussi et de ton âge. Son âme est la sœur jumelle de ton âme; elle est la gêlre et l'amour, et c'est elle que tu cherches: on la nomme la princesse Bertha."

Et Geoffroy part. Mais que de chemin il fait! que de souffrances il subit sans se plaindre! Enfin, épuisé de fatigue, les pieds meurtris et saignants, il arrive au pied d'un castel où tout est en fête, et une voix intérieure lui dit: "C'est là!"

Il entre. Son aspect excite la pitié des uns, le mépris des autres.

Mais le regard sympathique et pénétrant de Bertha a deviné le génie sur le front du ménestrel; elle ordonne à sa cour de l'écouter.

Geoffroy exhale, dans un chant à la fois sublime et suave, tout ce qu'il y a en lui d'intelligence, d'amour, de poésie. Bertha, ensivrée d'admiration, se lève pour le couronner. Mais hélas! il est trop tard; épuisé par ce dernier effort, Geoffroy tombe mourant dans les bras de la jeune princesse.

Trop tard! mot fatal, mot funèbre que la destinée a gravé sur bien des tombeaux de poètes.

Et pourtant, plus heureux que beaucoup d'autres, Geoffroy expire au milieu de son triomphe et dans les bras de celle qui l'aimait, et qui dont il est dès alors est vécu. Quand on meurt ainsi, la dernière pensée est un sourire et la mort une chaste et ineffable volupté. C'est le sentiment de l'auteur de "Geoffroy le Troubadour", et parmi ceux qui liront son poème il y en aura plus d'un peut-être qui partagera son opinion.

Mais si c'est un bonheur de mourir à la fleur de l'âge, admiré et aimé, c'est aussi une belle et sainte chose de voir un homme continuer énergiquement le combat de la vie jusqu'aux dernières limites de la longue carrière que le sort lui assigne. Aussi tous les membres de l'Athénée, y compris notre jeune poète, se réjouissent-ils d'apprendre que parmi les pétitionnaires qui sollicitent la faveur de concourir ailleurs travaux, nous venons d'inscrire le nom d'un vieillard de soixante-quatorze ans.

L'Athénée a reçu le catalogue des graines récoltées en 1875 au muséum d'Histoire Naturelle de Paris, et le tient à la disposition des horticulteurs et amateurs de jardins qui voudraient le consulter et adresser des demandes à M. Demaisne, de l'Instituteur, au Jardin des Plantes.

Un manuscrit de M. de la Bretonne sur l'Union irration en Louisiane et un travail de M. Rastiel Gérard sur les lignes relatifs à la Navigation et sur les moyens de les prévenir, seront lus à la prochaine séance.

Le secrétaire,

ALFRED MERCIER.

—Un vieux capitaine au long cours rentre au milieu de sa famille, après avoir couru mille dangers. Il est content, mais très soucieux.

—Ah! dit-il à sa femme, j'ai failli perdre mon trois-mâts, et j'en suis d'un collier de perles fines que j'ai promis à Sainte-Rosalie!

—Il faut l'acquitter, mon ami.

Le marin tombe sur un fauteuil et ses yeux rencontrent machinalement un vieux piano placé dans un coin du salon.

—Mille sabords! s'écrie-t-il, si j'avais pensé à Sainte-Cécile!

Le lâche qui bat des Femmes.

Monsieur attend Madame qui est allée seule d'un côté en ville. A onze heures, Madame rentre en riant aux larmes.

Monsieur.—Comme tu es gaie, ce soir, Sylvie; il paraît qu'on n'est fort amusé au dîner des Bichard?

Madame, *riant toujours*.—Tu ne devinerais jamais ce qui me donne ainsi à rire.

Monsieur.—Bichard vous aura encore fait de force de servir le café avec des poissons rouges dedans.

Madame.—Non; j'aime mieux te le dire tout de suite: il a flanqué un soufflet à sa femme!!!

Monsieur.—Pas possible!

Madame.—Un soufflet d'une telle force que chacun d'eut vite caché la figure sous sa serviette pour ne pas recevoir des éclats de tête. Bichard voulait la lampe à droite, à cause de son mauvais œil; Aglaé la voulait à gauche, ce qui avantageait ses diamants; chacun d'eux la poussait et la reposait; à la sixième fois, Aglaé, qui est rageuse, a fini par la camper, *exprès*, au beau milieu du plat d'épinards; c'est alors que son mari lui a rechauffé la joue. (*Rient*). Je ris encore de la figure que faisait Aglaé; mais, au fond, je suis indignée contre Bichard, car l'homme qui bat une femme est un lâche.

Monsieur.—Oui, bien souvent....

Madame.—Quoi? bien souvent? Tu peux dire: Toujours! L'homme qui bat une femme est toujours, toujours un lâche!

Monsieur.—A moins qu'il n'ait été poussé à bout.

Madame.—Poussé à bout!!! Est-ce que tu aurais l'audace de vouloir défendre Bichard?

Monsieur.—Non, non.... Seulement, je dis qu'il est des circonstances....

Madame, *sèchement*.—Tiens, tu ferais mieux de dire franchement le fond de ta pensée.

Monsieur.—Mais je n'a pas de fond de pensée.

Madame.—C'est que, avec tes "circonstances," tu parais vouloir te mettre en scène.

Monsieur, *naïvement*.—Moi! Ah! grands dieux, non!

Madame.—Pourquoi ris-tu en disant ce a?

Monsieur.—Je ris.... Dame! je ris comme tu ris rien que à t'entendre.... en pensant à ce farceur de Bichard qui....

Madame.—Comment "farceur"? Tu appelles sa brutalité une farce, toi? On voit bien que tu ne les connaît pas comme il faut! Au besoin, tu l'imiterais, n'est-ce pas! Ah! je suis sûre que ce n'est pas l'envie qui te manque.

Monsieur.—Que me manque-t-il donc?

Madame.—Le courage!.... Il est vrai de dire que je ne suis pas agaçante comme Aglaé.

Monsieur.—Oh! non!

Madame.—Quoi? "Oh! non?".... Tu as l'air de le dire par moquerie. C'est qu'avec moi il ne suffit pas d'accuser, il faut encore prouver. Ainsi, tu oses me soutenir en face que je suis agaçante comme Aglaé?

Monsieur, patient.—Non, chère amie, je te répète que non.... A la vérité, tu aimes bien un peu à taquiner....

Madame.—Moi!!!

Monsieur, se rétractant.—Mettons que je n'ai rien dit....

Madame, sèchement.—Pas du tout, parler, c'est inutile de vous poser en victime silencieuse. Ah! j'aime à taquiner! Vous serez fort embarrassé de citer une preuve à l'appui de votre dire.

Monsieur, *avec douceur*.—Mais ma bien gentille chatte chérie, sans aller bien loin, ce matin même, quand tu me soutenais que l'artiste Paulin Ménier est blond.

Madame.—Oui, il est blond.

Monsieur.—Non, je te jure que tu te trompes, il est brun.

Madame.—Je vous dis qu'il est blond.

Monsieur, *câlinant*.—Soit, je le veux bien.

Madame.—Oh! je vous connais, vous! Vos concessions ironiques. Il est si facile de jouer la résignation quand on ne veut pas confesser qu'on a tort.

Monsieur, *railleur*.—Eh bien oui, j'ai tort.

Madame.—Vous avez l'air de l'avouer du bout des dents; tout autre, moins entêté que vous, viendrait dire: "Ma petite femme, je te demande bien pardon d'avoir soutenu que Paulin Ménier est brun."

Monsieur, *perdant patience*.—Oui, oui, oui, mais ma chère amie, restons en là, je t'en supplie. Tu veux que Paulin Ménier soit blond? Alors, il est blond. Si tu le désires, il sera vert.

Madame, *rageuse*.—Vert!.... Ah! dites donc, vous savez que vous me parlez pas à une folle. Puisque vous le prenez sur ce ton-là, je vous soutiens en face qu'il est blond.

Monsieur, *un peu agacé*.—Oui, oui, il est même albinos. Es-tu contente?

Madame.—Votre albinos! prouve bien que vous ne l'avez jamais vu, sans cela vous auriez reconnu qu'il est positivement blond.

Monsieur.—Mais, sacrebleu! je l'ai déjà vingt fois répété que je le connais et que je lui ai parlé.

Madame.—Vous vous faites donc traiter par lui dans les coulisses pour pincer les femmes!

Monsieur, *qui commence à t'épingner*.—Ah! si nous entamons maintenant ce chapitre-là, nous n'en finirons plus! (*Voulant la paix*.—Tiens, Sylvie, nous ferions mieux de nous coucher.

Madame.—Tout cela ne m'apprend pas où vous avez connu le blond Paulin Ménier. (*Monsieur se prendre dans la chaise sans souffler mot*). Je serais plus poli de me répondre au lieu de faire claquer vos doigts comme si vous les aviez trempés dans la friture.

Monsieur, cherchant à se calmer.—Je l'ai déjà dit que c'était dans le passage Jouffroy, un jour de pluie; nous étions pressés par la foule; en me reculant, j'ai marché sur sa botte et je me suis retourné pour lui demander pardon.

Madame.—Ce me semble bien extraordinaire que ce soit justement sur la botte de Paulin Ménier que vous ayez marché, Monsieur.—Il y a des hasards dans la vie.

Madame.—Et c'est alors que vous croyez avoir vu qu'il est brun?

Monsieur, les yeux au ciel et les poings fermés.—Oh!

(Il ne répond rien et arpente la chambre d'un pas précipité.)

Madame.—Vous avez beau montrer le blanc des yeux et vous raidir comme un élastique, tout cela n'os pas répondre.

Monsieur.—Mais, nom d'une pipe que veux-tu donc que je te réponde?

Madame.—On me répond que j'avais raison.

Monsieur.—Je te l'ai déjà avoué deux fois.

Madame.—Oui, mais il y a manière de le dire.

Monsieur, prenant un ton calme.—Ecoute, Sylvie, je suis un peu malade; aussi, je te demande grâce, ne continuons pas.—Viens plutôt nous coucher.

Madame.—C'est bien facile, quand on a tort, de se tirer d'affaire en disant qu'on est malade. Et moi, est-ce que je ne suis pas malade aussi, depuis une heure que vous me tournez le cœur en vous promenant ainsi dans la chambre autour des meubles!

Monsieur, sentant la patience lui échapper.—Tiens, j'aime mieux te céder la place.

(Il va s'enfermer au salon.—Madame, après l'avoir laissé un instant seul, ne tarde pas à le rejoindre.)

Madame.—Quand aurez-vous fini votre comédie? Vous savez que je n'aime pas les gens bouderis et entêtés. Est-ce un jeune homme qui vous plaît? Croyez-vous donc que je tienne beaucoup à ce que votre Paulin Ménier soit brun ou blond? Seulement, puisqu'il est blond, je cherche quel intérêt vous pouvez avoir à prétendre qu'il est brun.

Monsieur.—Mais puisque je confesse qu'il est blond, laisse-moi donc tranquille, mille tonnerres!

(Il se retire dans la salle à manger.)

Madame, le poursuivant.—Vous pourriez au moins être poli et me répondre sans vos jurons de charretier. Parce que, monsieur—figurez-vous que j'ai fini d'avoir ses torts, il se croit dispensé d'être bien élevé.

(Monsieur se retire dans la cuisine.)

Madame, le suivant.—Et puis, vous savez; je déteste les gens rancuniers qui ont toujours l'air de rouger leur frein. Je préfère les gens vifs, qui ne cherchent pas à écraser une boutade; ils ont des moments d'emportement, c'est vrai; mais, au moins, la main tournée, ils ne pensent plus à rien.... comme votre ami Bichard, par exemple.

Monsieur, agacé.—Oh! en voilà un que j'approuve.... en ce moment.

Madame.—Hein! quoi? que voulez-vous dire?

Monsieur, cherchant à se modérer.—Rien, rien, je ne comprends.... Mais, une dernière fois, laisse-moi tranquille.

(Il s'enfuit dans l'antichambre.)

Madame, *le pourchassant*.—Ah! vous approuvez votre Bichard, parce qu'il a flanqué un soufflet à sa femme!.... Vous voudriez peut-être l'imiter, et vous vous figurez sans doute que je suis en pâte molle comme Aglaé?.... Mais avisez-vous de me menacer, moi!.... Un bout du doigt seulement.... Demain, vous ne serez plus en vie! (*Venant le regarder sous le nez*.) Voyons, touchez-moi donc!.... Je vous en défie!

(*Il la repousse doucement sans mot dire.*)

Ah! vous n'osez pas! Vous n'êtes pas assez courageux pour avoir cette lâcheté de battre une femme! Vous voyez bien ces oreilles-là? Je vous en découperais la face, Oh!

Monsieur, *encore maître de lui*.—Prends garde, Sylvie, tu viens de me fourrer un doigt dans l'œil.

Madame.—Voulez vous bien me lâcher le poignet, on le crie à la garde, à l'assassin et au feu tout à la fois!

Monsieur.—Alors, fais attention à tes mains.

Madame, *nerveuse au dernier degré*.—Ah! vous désirez m'assommer parce que Paulin Ménier est blond! Mais essayez donc....

Je vous y engage.... Essayez.

Monsieur, avec expression de rage.—Oh!

(Il sort sur le carré)

Madame, le suivant.—Ah! vous êtes de ceux qui battent les femmes.... Osez commencer avec moi.

(Il monte aux deuxième étage)

Madame, montant aussi.—Touchez-moi donc.... Je ne vous demande que ça.... Touchez-moi donc.... (les poings et les dents serrés.) Oui, oui, oui, oui, Paulin Ménier est blond....Maintenant, touchez-moi.

(Il grimpe au troisième étage.)

Madame, sur le rytme de l'air des lampions, il est blond, il est blond.... Mais touchez-moi.... Il est blond, il est blond.

(Au quatrième étage.)

Madame, en folie furieuse—Il est blond, il est blond, il est blond.... Mais touchez-moi donc, grand lâche!

(Monsieur redouble de vitesse, il est blond, il est blond.... Mais touchez-moi donc, grand lâche!

Madame—Je vous disais bien que vous n'oseriez pas me toucher.... Maintenant que vous m'avez attirée dans le grenier, loin des témoins....essayez un peu de me frapper! Je vous en défie!

Monsieur, perdant la tête.—Voyons, Sylvie, tu me rends fou! Je t'en supplie, tais-toi!

Madame—Il est blond!

Monsieur.—Une fois!....deux fois!

Madame—Il est blond, blond, blond!

Monsieur—Trois fois!

Madame—Il est blond, blond, blond!

Monsieur—TIENS!!!

(Il lui flanque un soufflet.)

(Moment de stupeur.—Monsieur reste stupéfait de son acte de brutalité; mais la commotion a amené une crise nerveuse dans l'état nerveux de Madame, qui fond tout à coup en larmes.)

Monsieur, honteux—Sylvie, je te demande deux cent mille fois humblement grâce de....

Madame, avec sanglots.—Non, mon bon chat, c'est moi qui implore mon pardon de l'avoir agacé.... J'avais tort.... Maintenant la mémoire me revient.... Je confondais Paulin Ménier avec Mme Nilsson, la célèbre chanteuse de l'Opéra.

EPILOGUE.

Le bruit de ce soufflet, retentissant dans le grenier, a réveillé tous les locataires de la maison qui ont cru que c'était la maîtresse pourte du toit qui craquait. Ils sont tous debout sur le seuil de leur porte au moment où les deux époux descendent tout heureux de la réconciliation. A leur passage, chacune les accueille par un sourire qui semble dire

—Sont-ils enfants, et faut-il qu'ils s'aiment pour aller ainsi se promener dans le grenier.... comme les chats.... quand ils ont leur chambre à coucher..

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire.

EUGÈNE CHAVETTE.

FEUILLETON.

LA CHASSE AUX FANTOMES.

PAR ARMAND LAPOINTE.

DEUXIEME PARTIE.

LA REVANCHE DE MELVEN.

X.

—Suite—

—Faites monter cet homme, je vais l'interroger. En même temps, envoyez chercher deux agents qui se tiendront dans la salle, et, si j'en donne l'ordre par le tuyau acoustique, on l'arrêtera.

—Bien.

Le caissier descendit, ouvrit un guichet et appela:

—M. Prosper de Prévodal!

Le gars inconnu se présenta.

—Montez au premier, lui dit le caissier, M. J. Starke vent vous parler.

Il s'attendait à ce que le garçon, sur la manifestation de ce désir, pît aussitôt la fuite.

Mais il n'en fut rien: il conserva un calme parfait et se dirigea vers le petit escalier qui conduisait chez J. Starke.

Si court qu'eût été le moment pendant lequel le banquier avait été seul, il avait cependant eu le loisir de jeter un regard sur le compte de Dachet dans l'ancienne maison, et sa surprise n'avait pas été médiocre en voyant que le jour même de la remise des titres, on de leur valeur, à M. de Prévodal, Robert Dachet versait à la caisse sociale un million dont il se faisait créditer.

—Voilà un singulier rapprochement, se dit-il, il est vraiment fâcheux que Robert Dachet ne soit pas ici, j'aurais sans doute découvert le mot de l'énigme.

J. Starke se croyait plus fort que Robert Dachet; il se trompait!

Il s'adressa à l'inconnu qu'un garçon de bureau venait de faire entrer.

—C'est vous qui avez présenté ce chèque au viss?

—C'est moi.

—A quelle maison appartenez-vous?

—Je n'appartiens à aucune maison.

—Cependant vous semblez exercer la profession de garçon de caisse, du moins vous en portez le costume.

—Je porte le costume qui me plaît.

—Comment justifiez-vous de la possession de ce chèque?

—Je n'ai point à justifier de sa possession. J'ai mon portemonnaie voilà tout; cela doit vous suffire.

—Rien ne me prouve que cette signature soit celle du comte de Prévodal, cette signature n'ayant pas été déposée à la caisse.

—Je justifierai que cette signature est bien celle de M. de Prévodal si vous me déclarez que vous allez viser ce chèque.

—Et quelle sera cette justification?

—Pardon! Ne déplacons pas les choses. Etes-vous prêt, oui ou non à viser ce chèque?

La question et le personnage étaient carrés.

Bien certainement un voleur ou un faussaire ne pouvait avoir cette ferme assurance.

J. Starke était ambarrassé.

—Je vous ferai remarquer, dit-il, que ce chèque est tiré sur l'ancienne maison Mittermann, J. Starke et Cie, et que je ne suis pas le liquidateur de cette maison.

—Alors, pourquoi m'interrogez-vous?

—Je vous interroge parce que je faisais partie, à titre d'associé, de cette maison et que tout ce qui la concerne m'intéresse.

—J'admets cet intérêt, et c'est à cause de cela que je vous ai répondu. Mais en même temps je vous demande de faire viser ce papier par la personne qui, seule, a le droit de le faire, c'est-à-dire par le liquidateur de la maison à laquelle vous avez appartenu.

—Cette personne est absente de Paris.

—Qu'est-ce que cela me fait! Mittermann, J. Starke et Cie sont les débiteurs du comte Prosper de Prévodal d'un million! Si oui, je demande que cette dette soit visé à la caisse pour n'être payé dans le délai de huit jours; si non, qu'on me déclare qu'il n'est rien dû à M. de Prévodal, et j'en référerai à la personne qui le représente, qui agira alors comme elle l'entendra.

Il était facile à J. Starke de répondre: —Il n'est rien dû à M. de Prévodal, mais l'ancienne maison a reçu de ce chèque lui imposait la plus grande circonspection.

—Revenez dans huit jours, dit-il; M. Robert Dachet sera ici et vous donnera, s'il y a lieu, le visa demandé.

—Alors il demeure constaté que Mittermann, J. Starke et Cie sont en état de cessation de paiement?

—Monsieur, dit J. Starke, cette maison s'est liquidée avec un avoir de plus de vingt-cinq millions.

—J'en suis fort aise.... pour M. le comte de Prévodal.

Notre personnage reprit ses papiers et sortit du cabinet de J. Starke.

Au même instant un sifflement traversa les bureaux et arriva jusqu'au caissier.

Il prit l'embouchure du cordon acoustique et le porta à son oreille.

Les mots suivants, prononcés distinctement par J. Starke, y arrivèrent:

—Faites arrêter cet homme sous prévention de vol et de faux.

Le caissier fit un signe aux deux agents de police qui se tenaient dans la grande salle.

Ceux ci se placèrent au bas de l'escalier, et quand le représentant de M. de Prévodal y arriva, ils lui mirent la main au collet, et l'un d'eux lui cria:

—Au nom de la loi, je vous arrête!

—Très bien, messieurs; ilt e personnage sans se déconcerter, j'en m'y attendais. Mais, avant de vous suivre, j'ai un mot à dire à M. J. Starke. Veuillez m'accompagner là-haut ou m'attendre ici.

Et sans s'inquiéter si on le suivait, il remonta l'étage qu'il venait de descendre.

Il entra comme une bombe dans le cabinet de J. Starke.

—Vous me faites arrêter, dit-il au banquier, j'en suis fort aise, car cela m'assure sûrement d'être vengé. Il est midi: si, avant six heures, je ne suis pas remis en liberté, si le voleur en vie réclame ne m'est pas payé, il sera déposé au parquet une plainte en abus de confiance et de blanc-seing contre votre associé, M. Robert Dachet. J'ai l'honneur de vous saluer.

Il redescendit vivement et retrouva les agents de police au bas de l'escalier.

—Mille pardons, messieurs, de vous avoir fait attendre. Je suis maintenant prêt, à vous suivre.

L'un des agents fit à l'autre un signe qui voulait dire:

—Voilà un voleur fort honnête!

A quoi son compagnon répondit par un geste qui signifiait:

—Mêlons-nous! Ouvre l'oeil, mon vieux!

L'ultimatum posé à J. Starke l'avait fait bondir sur son fauteuil.

Mais le personnage menaçant l'était déjà bien loin.

—Tout cela est vraiment étrange! murmura J. Starke. S'il ne s'agissait que de Robert Dachet, la chose me serait complétement indifférente et je ne m'en occuperais nullement, mais si, par hasard, il y avait scandale, la raison sociale en souffrirait et l'on ne serait pas satisfait à Berlin.

Il prit son chapeau, siffla ses chiens et s'en alla tout droit au bureau télégraphique de la place de la Bourse.

De là il adressa au nom associé un télégramme de trois mots, mais très précis en même temps, dans lequel il signala la gravité de la situation.

Il demandait une réponse immédiate.

Nous avons dit que Robert Dachet était à Saint-Amand, chez M. de Lorris.

Depuis l'époque où il avait obtenu du maître de forges l'autorisation d'aller passer deux jours chez lui, les voyages de Dachet à Saint-Amand s'étaient renouvelés fréquemment.

Il s'était trouvé, un soir, chez M. de Lorris, en face d'un gentilhomme berrichon qui lui avait fait l'effet d'être amoureux de Mlle Emilienne, et soit jalousie, soit intérêt, il avait jugé prudent de ne point se laisser distancer. Il est vrai que Mlle de Lorris, à laquelle cependant ne valaient pas de chercher les coillades et les soupirs du gentilhomme, n'y faisait nulle attention. Robert Dachet était donc très assidu chez son futur beau-père. Il y venait aussi souvent que ses affaires le lui permettaient, c'est-à-dire le samedi soir de chaque semaine, passait le dimanche à Saint-Amand et ne repartait que le lundi. Puis, comme M. le baron de Lorris ne devait rentrer à Paris que le 20 décembre, Dachet avait obtenu de celui-ci que le contrat de mariage se signerait à Saint-Amand et serait immédiatement suivi de la célébration du mariage.

Mlle Emilienne, qui avait de l'ambition, était venue au secours de Dachet; elle demanda que son futur fut officiellement présenté aux personnes influentes de l'arrondissement, afin d'assurer son élection au Corps législatif. Or, pour bien préparer les gens et les disposer à la reconnaissance, il n'était tel qu'un mariage, décrémonie fort touchante d'ailleurs, qui, en province surtout, est toujours suivie de fêtes et de festins plantureux. Prendre

DEPARTS DE TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements additionnels.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.

Express.....7 35 heures A. M.
Mail.....4 00 heures P. M.

NLLE-ORLEANS & MOBILE.

Express tous les jours, à sept heures moins le quart du matin.
Express du soir et mails, tous les jours, à 4 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE

Par le ferry de la rue Camp.....7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne.....7½ h. du matin
Départ de [illegible] à [illegible] du matin

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 29 avril 1876.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
29 Avril	$1,114,897 10	$146,240 58
Même temps la semaine der....	$1,049,860 77	$212,594 96
Total de la semaine dernière	7,038,323 52	838,424 47
Total de la semaine précédente	8,880,057 46	901,821 67

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du Vendredi, 28 avril 1876:

Ressources:

Espèces	$265 600 00
Currency	5,115 916 50
Echange du Clearing House	1,114,897 10
Chèques sur d'autres banques et banquiers de la ville	20,240 10
Change américain et étranger	4,510,580 05
Dû par des banques et banquiers étrangers	544,200 41
Prêts et escomptes	9,280,346 14
Autres actifs comptant	4,480,908 01
	$25,282,649 00

Passif:

Circulation	$1,018,068 50
Dépôts	4,860,883 02
Dû à des banques et banquiers étrangers	1,123,399 12
Autres passifs comptant	590,988 94
	$17,678,359 58

Augmentation: Diminution.

Espèces	$5,000
Currency	30,000
Prêts	100,000
Dépôts	400,000

Nous continuons de coter les excellents billets à 5 à 9 pour cent par an; 6 à 9 pour cent 1, à 10 à 12; les Nos 2 nominaux. Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 113 à 113 1/4 contre 112 5/8 à New-York et fermé aux taux d'ouverture contre 112 3/4 à New-York. Les transactions ont atteint le chiffre de $116,000, dont $6,000 à 113 à 113 1/8, $3,000 à 113 1/16, $30,000 à 113 1/8 à 113 1/4, $9000 et $10,000 à 113 1/4, $10,000 à 113 3/8.

Aujourd'hui, samedi, étant le jour des paiements habituels, il y a eu contre cette demande de petite monnaie, et les courtiers ont exigé de 1 à 2 de prime des demi-piastres américaines, mais il ne s'est fait que de petites ventes. On dit que la trésorerie donne de l'argent très lentement. Les piastres mexicaines sont toujours cotées à 90, or.

La fermeté de l'or à New-York et la hausse de change à vue sur New-York ici, le change étranger a été plus fort, mais le mouvement n'a rien de remarquable. Les opérations de sterling embrassent 31,000 livres, dont 1200 connaissement à 545, 11,000 de à 546 1/2 à 547, 1500 clear No. 1 à 546 1/2, 2000 connaissement, 2500 clear No. 1 à 10,000 do et connaissement à 547, 1000 et 1200 de banque à 550 1/2, 500 do à 551 et 1000 do, à vue, à 554.

Dans les francs, 205,000, en change de commerce, y compris 30,000 at 5,125,000 à 4.62 1/2, 75,000 à 4.62 1/2 à 4.61 7/8.

A la cloture, les traites sterling étaient cotées à 546 à 547 le connaissement et le clear No 1, — à 550 1/2 à 551 les traites des banques; — à 551 le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 4.62 1/2 les traites de commerce et nominales celles des banques;

Par suite du peu d'offres et d'une assez bonne demande, le change de commerce à vue sur New York a haussé de 1/16 pour cent, et les chèques des banques sur New-York de 1/16. Les opérations se sont élevées à $105,000, dont $35,000 de banque à 1-16 pour cent de prime, $15,000 de à 3/32, $10,000 et $25,000 de à 1/8, $10,000 et $20,000 de banques à 3/16.

Les banques ont tiré des chèques sur New York à 1/4 pour cent de prime contre 1/8 hier, et le change de commerce à vue à 6/16 cotés à 1/8 contre 1/16, hier.

Voici le rapport officiel des ventes annoncées aujourd'hui au Stock Exchange de la Nlle-Orléans:

160 actions Carrollton railroad	$92 50
100 do Orleans railroad	17 50
27 do Union Bank	38 50
1,000 State Consols	67¾
$9,000 City Premium Bonds	35¾
6,000 do do	35¾
2,000 do do (old)	35
1400 Half paid city coupons	51¾

Les ventes qui n'ont pas été annoncées à l'Exchange ont eu lieu hier à l'encan, par l'entremise de MM. Hoey & O'Conner; ce sont: 5 actions du N.-O. Mutual Insurance Co, à 231 25; 417 du Home Insurance Co, y compris 100 à $18 75, 150 à $19, 25 à $19, 142 à 19 12 1/2 et 25 à $19 25. Également, 1 bon du Boston Club à $130 et d'anciens bons de l'Etat, émissions de levées de 1867 à 48. Les consolidés ont été moins recherchés et ont fléchi; ils ont fermé à 67 1/2 à 67 3/4 contre 67 1/2 à 68, hier.

Les bons à prime de la ville ont été quelque peu négligés; ils ont encore été cotés à 35 à 35 1/4.

Les actions 6 pour cent consolidés de la ville ont été offertes à 47, et les "wharf improvements" à 70, mais on n'a pas annoncé de transactions.

Il ne s'est rien fait dans le scrip de la ville et les mandats de l'Etat.

OR AMERICAIN ET ETRANGER.

Américain	112¾	@ 113¼
Argent américain, nouvelle émission	100½	102
Piastres mexicaines, Or	90	@ —
Pièces de 5 francs, valeur en or	85	@ —
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3.77½	@ 3.80
Souverains	4.80	@ —
Pièces de 10 francs	—	@ 7.80
Doublons espagnols	15.85	@ —
Doublons patriotes	15.40	@ —
Doublons mexicains	15.40	@ —
Pièces de 20 pesos mexicains	19.40	@ —
Onde l'Amérique du Sud	80 p. par peso.	
20 marcs prussiens	4.60	@ 4.75
Or de la Californie	5 p. c. p. c. escompte	
Oramérican, poids légor	8 p. c. p. c.	34
Oram